

Offre de formation 2024

ciDFF

Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles

Territoire de Belfort




SOMMAIRE

Adresse du siège social



3 rue Jules Vallès
90000 | Belfort

Contactez-nous

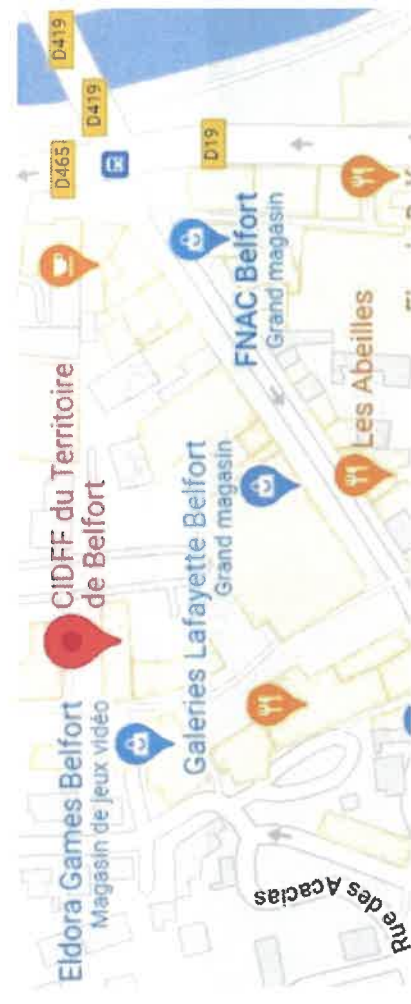
 03.84.28.00.24

 <https://territoiredebelfort.cidff.info/>

 cidf-belfort@orange.fr

 Cidff Belfort

FORMATIONS 2024	TARIF TTC	DURÉE	DATES	
◆ Égalité filles-garçons	300 €	7h	à définir	page 4
◆ Les obligations financières au sein de la famille	300 €	7h	07/09	page 6
◆ Le harcèlement au travail des salarié.e.s du secteur privé	300 €	7h	22/09	page 8
◆ Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes	300 €	7h	03/10	page 10
◆ Droit des étrangers	300 €	7h	17/10	page 12
◆ Droit du travail	300 €	7h	24/10	page 14
◆ Filiation et autorité parentale	300 €	7h	30/10	page 16
◆ Fin de vie et décès : quelles démarches ?	300 €	7h	14/11	page 18
◆ Rupture du couple	300 €	7h	23/11	page 20
◆ Comprendre la justice au quotidien	300 €	7h	05/12	page 22



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie actions de formation

NOS FORMATIONS

Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles du Territoire de Belfort est agréé par le Ministère en charge du droit des femmes pour proposer aux femmes et aux familles des informations juridiques, gratuites et confidentielles sur tous le territoire.

A ce titre, l'équipe des juristes du Territoire de Belfort réalise 8 permanences juridiques dans le département et accompagne d'une manière spécifique et systématique les personnes victimes de violences intrafamiliales.

Les juristes de l'association sont spécifiquement formé.e.s à l'animation d'interventions scolaires, grand public et professionnel.le.s sur les thématiques de l'égalité femmes-hommes et des violences intrafamiliales, sexistes et sexuelles.

L'appartenance du CIDFF à la Fédération Nationale des CIDFF permet aux juristes d'être formé.e.s en continu au développement et à l'animation d'une offre de formation en lien avec les missions principales du CIDFF.

L'association est engagée dans une dynamique d'amélioration continue afin de garantir un niveau de qualité élevé dans l'exercice de ses missions.

Ainsi, si vous souhaitez que nous réalisons pour vous des actions de formation en adéquation avec votre milieu professionnel, vous pouvez nous solliciter afin que nous vous propositions un projet de formation et un devis personnalisé.

◆ Formations en présentiel

◆ Les formations ci-après ne nécessitent aucun prérequis

◆ Les tarifs des formations sont valables jusqu'au 31 décembre 2023. Ils s'entendent nets de taxe. (Le CIDFF du territoire de belfort est une association non assujettie à la TVA)

◆ Concernant les demandes d'actions de formations personnalisées, le montant sera évalué et un devis sera proposé.

◆ Pour chacune de nos formations, un questionnaire de satisfaction et d'auto-évaluation sera renseigné à la fin de la formation par les participant.e.s. Une seconde évaluation sera demandée à froid 3 à 6 mois après.

◆ Les formations se déroulent au CIDFF du territoire de belfort, au 3 rue Jules Vallès , 90000 Belfort.

Égalité filles-garçons : Pour une éducation à l'égalité dès le plus jeune âge

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les enjeux de l'éducation précoce à l'égalité filles-garçons,
- Enrichir sa pratique professionnelle d'une méthodologie d'intervention auprès des jeunes.

Méthode et supports pédagogiques :

- La méthode pédagogique est participative avec de forts apports théoriques.
- Rapide évaluation des attentes reçues en amont au début de la formation
- Livret pédagogique et supports transmis

Modalité d'évaluation :

- Un questionnaire de pré-formation est transmis aux stagiaires afin de connaître leurs attentes et besoins en rapport avec leurs pratiques professionnelles, afin que l'équipe adapte le contenu du programme.
- Une évaluation "à chaud" est demandé à la toute fin de la formation
- Une évaluation "à froid" a lieu 3 à 6 mois suivant la formation. L'équipe pédagogique se saisit des résultats afin d'améliorer les sessions suivantes

Contenu de la formation :

- Définition de la notion d'égalité et autres concepts fondamentaux,
- Ancrage, véhiculation et impact des stéréotypes de genre chez les plus jeunes :
- état des lieux des inégalités entre les filles et les garçons focus sur le milieu scolaire)
- Légitimité à éduquer à l'égalité entre les sexes : rappel historique des politiques publiques et des textes officiels,
- Pédagogie et actions au profit de l'égalité filles-garçons : découverte d'outils et de séquences dédiées à l'égalité filles-garçons, acteurs et lieux ressources locaux et nationaux.

L'Équipe pédagogique :

La formation mobilise un·e professionnel·le juriste spécialisé·e et formé·e à l'animation de formations juridiques. Ses missions auprès du public permettent une mise à jour continue et réflexive des compétences théoriques et professionnelles.

Accessibilité

En cas de situation de handicap, notre équipe étudiera les adaptations possibles pour permettre le déroulement et s'assurer du confort de la formation. Délai de prévenance 3 semaines avant la formation.

Compétences visées :

- ▶ développement et perfectionnement des connaissances

Inscription :

- ▶ individuelle ou groupe possible

Prérequis :

- ▶ aucun

Type de formation :

- ▶ présentiel

Durée :

- ▶ 1 journée de 7 h

Tarif :

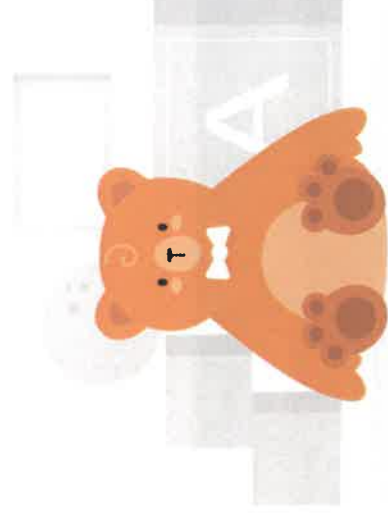
- ▶ 300 € (exonéré de la TVA)

Dates :

- ▶ à définir

Lieu :

- ▶ Belfort



Les obligations financières au sein de la famille

Objectifs pédagogiques :

- S'approprier les règles relatives aux obligations financières afférentes à la famille,
- Sinformer des modes de recouvrement des pensions alimentaires.

Méthode et supports pédagogiques :

La méthode pédagogique est participative avec de forts apports théoriques.

- Rapide évaluation des attentes reçues en amont au début de la formation
- Livret pédagogique et supports transmis

Modalité d'évaluation :

- Un questionnaire de pré-formation est transmis aux stagiaires afin de connaître leurs attentes et besoins en rapport avec leurs pratiques professionnelles, afin que l'équipe adapte le contenu du programme.
- Une évaluation "à chaud" est demandé à la toute fin de la formation
- Une évaluation "à froid" a lieu 3 à 6 mois suivant la formation. L'équipe pédagogique se saisit des résultats afin d'améliorer les sessions suivantes

Contenu de la formation :

- Les obligations financières entre générations fixation, modification, indexation, suppression de la pension alimentaire)
- La contribution à l'entretien et à l'éducation des enfants.
- L'obligation alimentaire envers les ascendants.
- Les obligations financières au sein du couple (marié, pacsé, concubin)
- Les procédures de recouvrement en cas de non-paiement de la pension alimentaire.

L'Équipe pédagogique :

La formation mobilise un.e professionnel juriste spécialisé.e. et formé.e à l'animation de formations juridiques. Ses missions auprès du public permettent une mise à jour continue et réflexive des compétences théoriques et professionnelles.

Accessibilité

En cas de situation de handicap, notre équipe étudiera les adaptations possibles pour permettre le déroulement et s'assurer du confort de la formation. Délai de prévenance 3 semaines avant la formation.

Compétences visées :

- développement et perfectionnement des connaissances

Inscription :

- individuelle ou groupe possible

Prérequis :

- aucun

Type de formation :

- présentiel

Durée :

- 1 journée de 7h

Tarif :

- 300 € (exonéré de la TVA)

Dates :

- 07/09/2024

Lieu :

- Belfort



Le harcèlement au travail des salarié.e.s du secteur privé.

Objectifs pédagogiques :

- Appréhender la problématique du harcèlement au travail ; être informé.e du cadre de prévention et de répression des actes de harcèlement et des possibilités de prise en charge et de recours des victimes.

Méthode et supports pédagogiques :

- La méthode pédagogique est participative avec de forts apports théoriques.
- Rapide évaluation des attentes reçues en amont au début de la formation
- Livret pédagogique et supports transmis

Modalité d'évaluation :

- Un questionnaire de pré-formation est transmis aux stagiaires afin de connaître leurs attentes et besoins en rapport avec leurs pratiques professionnelles, afin que l'équipe adapte le contenu du programme.
- Une évaluation "à chaud" est demandé à la toute fin de la formation
- Une évaluation "à froid" a lieu 3 à 6 mois suivant la formation. L'équipe pédagogique se saisit des résultats afin d'améliorer les sessions suivantes

Contenu de la formation :

- Comment définir le harcèlement ? Les différentes formes de harcèlement,
- Le règlement judiciaire des situations de harcèlement : procédure prud'homale, procédure pénale et indemnisation de la victime,
- Prévenir et agir contre le harcèlement au travail : obligations de l'employeur, rôle des institutions, des représentants du personnel, du CHSCT....
- Le règlement extrajudiciaire des situations de harcèlement : prise en charge et recours des victimes, sanctions à l'encontre des auteurs, changement de poste, rupture de contrat de travail.
- Les enjeux économiques et psychosociaux à lutter contre le harcèlement au travail,
- Les femmes et le harcèlement au travail : la double peine.

L'Équipe pédagogique :

La formation mobilise un.e professionnel juriste spécialisé.e. et formé.e à l'animation de formations juridiques. Ses missions auprès du public permettent une mise à jour continue et réflexive des compétences théoriques et professionnelles.

Accessibilité

En cas de situation de handicap, notre équipe étudiera les adaptations possibles pour permettre le déroulement et s'assurer du confort de la formation. Délai de prévenance 3 semaines avant la formation.

Compétences visées :

- développement et perfectionnement des connaissances

Inscription :

- individuelle ou groupe possible

Prérequis :

- aucun

Type de formation :

- présentiel

Durée :

- 1 journée de 7h

Tarif :

- 300 € (exonéré de la TVA)

Dates :

- 22/09/2024

Lieu :

- Belfort



Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes

Objectifs pédagogiques :

- Connaître le rôle du référent (droits et devoirs) et maîtriser les notions de harcèlement sexuel, d'agissement sexiste et de violence sexiste
- Connaître les mesures et actions à mettre en place et savoir agir et réagir face à une telle situation

Méthode et supports pédagogiques :

- La méthode pédagogique est participative avec de forts apports théoriques.
- Rapide évaluation des attentes reçues en amont au début de la formation
 - Livret pédagogique et supports transmis

Modalité d'évaluation :

- Un questionnaire de pré-formation est transmis aux stagiaires afin de connaître leurs attentes et besoins en rapport avec leurs pratiques professionnelles, afin que l'équipe adapte le contenu du programme.
- Une évaluation "à chaud" est demandé à la toute fin de la formation
- Une évaluation "à froid" a lieu 3 à 6 mois suivant la formation. L'équipe pédagogique se saisit des résultats afin d'améliorer les sessions suivantes

Contenu de la formation :

- Qui peut être désigné référent ? Au sein du CSE et de l'entreprise
 - Rôles et moyens des référents : Au sein du CSE et de l'entreprise , Lien entre les deux référents
 - Notions de harcèlement sexuel, d'agissement sexiste et de violences sexistes
- Définition juridique de chaque notion ; identifier leurs différences ,Situer le harcèlement au sein des risques psychosociaux
- Connaître les obligations de l'employeur notamment en termes d'affichages obligatoires et de documents à établir ou à actualiser, de sensibilisation du personnel
 - Sanction en cas de reconnaissance de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes

L'Équipe pédagogique :

La formation mobilise un.e professionnel juriste spécialisé.e. et formé.e à l'animation de formations juridiques. Ses missions auprès du public permettent une mise à jour continue et réflexive des compétences théoriques et professionnelles.

Accessibilité

En cas de situation de handicap, notre équipe étudiera les adaptations possibles pour permettre le déroulement et s'assurer du confort de la formation. Délai de prévenance 3 semaines avant la formation.

Compétences visées :

- développement et perfectionnement des connaissances

Inscription :

- individuelle ou groupe possible

Prérequis :

- aucun

Type de formation :

- présentiel

Durée :

- 1 journée de 7h

Tarif :

- 300 € (exonéré de la TVA)

Dates :

- 30/10/2024

Lieu :

- Belfort



Droit des étrangers

Objectifs pédagogiques :

- Intégrer à sa pratique professionnelle l'essentiel du droit des étrangers.
- Connaître le réseau de prise en charge des problématiques des personnes étrangères sur le département.

Méthode et supports pédagogiques :

- La méthode pédagogique est participative avec de forts apports théoriques.
- Rapide évaluation des attentes reçues en amont au début de la formation.
- Livret pédagogique et supports transmis.

Modalité d'évaluation :

- Un questionnaire de pré-formation est transmis aux stagiaires afin de connaître leurs attentes et besoins en rapport avec leurs pratiques professionnelles.
 - Une évaluation "à chaud" est demandée à la toute fin de la formation.
 - Une évaluation "à froid" a lieu 3 à 6 mois suivant la formation.
- L'équipe pédagogique se saisit des résultats afin d'améliorer les sessions suivantes.

Contenu de la formation :

L'entrée et le séjour des étrangers :

- Les procédures d'entrée sur le territoire français.
- Le regroupement familial.
- Le déroulement du séjour en France et les différentes cartes de séjour et les droits.
- La situation des femmes étrangères victimes de violences conjugales.
- La régularisation des étrangers en situation irrégulière et les recours.
- Le statut particulier applicable aux ressortissants algériens.

Le droit d'asile et l'acquisition de nationalité française :

- Statut de réfugié et de bénéficiaire de la protection subsidiaire.
- Le parcours du demandeur d'asile et les droits reconnus en cours d'examen, recours.
- Les droits accordés aux bénéficiaires d'une protection.
- Les conditions et modalités d'acquisition de la nationalité française.

Équipe pédagogique :

La formation mobilise un.e professionnel.le juriste spécialisé.e, et formé.e à l'animation de formations juridiques, avec une intervenante conseillère conjugale ou psychologue. Leurs missions auprès du public permettent une mise à jour continue et réflexive des compétences théoriques et professionnelles.

Accessibilité :

En cas de situation de handicap, notre équipe étudiera les adaptations possibles pour permettre le déroulement et s'assurer du confort de la formation.
Délai de prévenance 3 semaines avant la formation.

Compétences visées :

- développement et perfectionnement des connaissances

Inscription :

- individuelle ou groupe possible

Prérequis :

- aucun

Type de formation :

- présentiel

Durée :

- 1 journée de 7h

Tarif :

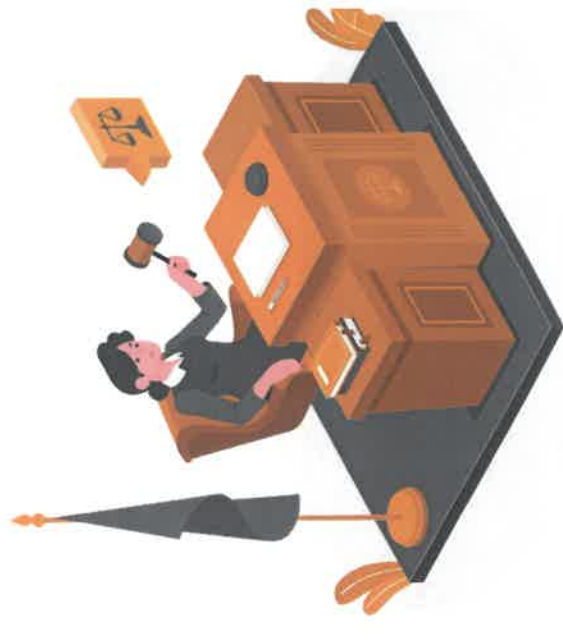
- 300 € (exonéré de la TVA)

Dates :

- 17/10/2024

Lieu :

- Belfort



Droit du travail

Objectifs pédagogiques :

- Appréhender les règles fondamentales régissant les relations salarié-e / employeur.

Méthode et supports pédagogiques :

- La méthode pédagogique est participative avec de forts apports théoriques.
- Rapide évaluation des attentes reçues en amont au début de la formation.
- Livret pédagogique et supports transmis.

Modalité d'évaluation :

- Un questionnaire de pré-formation est transmis aux stagiaires afin de connaître leurs attentes et besoins en rapport avec leurs pratiques professionnelles.
 - Une évaluation "à chaud" est demandée à la toute fin de la formation.
 - Une évaluation "à froid" a lieu 3 à 6 mois suivant la formation.
- L'équipe pédagogique se saisit des résultats afin d'améliorer les sessions suivantes.

Contenu de la formation :

- Le contrat de travail : la conclusion et les différents types de contrats.
- Le cadre professionnel : période d'essai, horaires, congés, maladie et modification du contrat de travail.
- La cessation du contrat de travail : les modes de rupture et les obligations postérieures à la rupture.
- Les règles relatives à l'égalité professionnelle, à la discrimination et au harcèlement.

L'Équipe pédagogique :

La formation mobilise un.e professionnel.le juriste spécialisé.e, et formé.e à l'animation de formations juridiques, avec une intervenante conseillère conjugale ou psychologue. Leurs missions auprès du public permettent une mise à jour continue et réflexive des compétences théoriques et professionnelles.

Accessibilité

En cas de situation de handicap, notre équipe étudiera les adaptations possibles pour permettre le déroulement et s'assurer du confort de la formation.
Délai de prévenance 3 semaines avant la formation.

Compétences visées :

- développement et perfectionnement des connaissances

Inscription :

- individuelle ou groupe possible

Prérequis :

- aucun

Type de formation :

- présentiel

Durée :

- 1 journée de 7h

Tarif :

- 300 € (exonéré de la TVA)

Dates :

- 24/10/2024

Lieu :

- Belfort



Filiation et autorité parentale



Méthode et supports pédagogiques :

- La méthode pédagogique est participative avec de forts apports théoriques.
- Rapide évaluation des attentes reçues en amont au début de la formation.
- Livret pédagogique et supports transmis.

Modalité d'évaluation :

- Un questionnaire de pré-formation est transmis aux stagiaires afin de connaître leurs attentes et besoins en rapport avec leurs pratiques professionnelles.
 - Une évaluation "à chaud" est demandée à la toute fin de la formation.
 - Une évaluation "à froid" a lieu 3 à 6 mois suivant la formation.
- L'équipe pédagogique se saisit des résultats afin d'améliorer les sessions suivantes.

Contenu de la formation :

- Établir la filiation : préalable à l'octroi et à l'exercice de l'autorité parentale.
- La contestation de la filiation.
- L'autorité parentale : les liens parents-enfants.
- Les incidences de la séparation des parents sur l'exercice de l'autorité parentale.
- Les sanctions aux manquements de l'exercice de l'autorité parentale.

L'Équipe pédagogique :

La formation mobilise un·e professionnel·le juriste spécialisé·e, et formé·e à l'animation de formations juridiques, avec une intervenante conseillère conjugale ou psychologue. Leurs missions auprès du public permettent une mise à jour continue et réflexive des compétences théoriques et professionnelles.

Accessibilité

En cas de situation de handicap, notre équipe étudiera les adaptations possibles pour permettre le déroulement et s'assurer du confort de la formation. Délai de prévenance 3 semaines avant la formation.

Compétences visées :

- développement et perfectionnement des connaissances

Inscription :

- individuelle ou groupe possible

Prérequis :

- aucun

Type de formation :

- présentiel

Durée :

- 1 journée de 7h

Tarif :

- 300 € (exonéré de la TVA)

Dates :

- 30/10/2024

Lieu :

- Belfort



Fin de vie et décès : Quelles démarches ?

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir ou renforcer ses connaissances juridiques en droit de la famille concernant la fin de vie et le décès.
- Comprendre les mécanismes de protection en amont et les modalités administratives, sociales et juridiques faisant suite à un décès.

Méthode et supports pédagogiques :

- La méthode pédagogique est participative avec de forts apports théoriques.
- Rapide évaluation des attentes reçues en amont au début de la formation.
 - Livret pédagogique et supports transmis.

Modalité d'évaluation :

- Un questionnaire de pré-formation est transmis aux stagiaires afin de connaître leurs attentes et besoins en rapport avec leurs pratiques professionnelles.
 - Une évaluation "à chaud" est demandée à la toute fin de la formation.
 - Une évaluation "à froid" a lieu 3 à 6 mois suivant la formation.
- L'équipe pédagogique se saisit des résultats afin d'améliorer les sessions suivantes.

Contenu de la formation :

- Avant le décès : Anticiper la fin de vie.
- Après le décès : volet administratif.
- Après le décès : volet social : quelle protection pour les membres de la famille ?
- Après le décès : volet juridique : comment se règle une succession ?

L'Équipe pédagogique :

La formation mobilise un·e professionnel.le juriste spécialisé·e, et formé·e à l'animation de formations juridiques, avec une intervenante conseillère conjugale ou psychologue. Leurs missions auprès du public permettent une mise à jour continue et réflexive des compétences théoriques et professionnelles.

Accessibilité

En cas de situation de handicap, permettre le déroulement et s'adapter.
Délai de prévenance 3 semaines

Compétences visées :

- › développement et perfectionnement

Inscription :

- › individuelle ou groupe possible

Prérequis :

- › aucun

Type de formation :

- › présentiel

Durée :

- › 1 journée de 7h

Tarif :

- › 300 € (exonéré de la TVA)

Dates :

- › 14/11/2024

Lieu :

- › Belfort

*Toute formation commencée est due dans son intégralité

Rupture du couple

Objectifs pédagogiques :

- Intégrer à sa pratique professionnelle les règles relatives à la séparation de couples mariés et non mariés et appréhender les conséquences familiales et patrimoniales.

Méthode et supports pédagogiques :

- La méthode pédagogique est participative avec de forts apports théoriques.
- Rapide évaluation des attentes reçues en amont au début de la formation
 - Livret pédagogique et supports transmis

Modalité d'évaluation :

- Un questionnaire de pré-formation est transmis aux stagiaires afin de connaître leurs attentes et besoins en rapport avec leurs pratiques professionnelles.
 - Une évaluation "à chaud" est demandée à la toute fin de la formation.
 - Une évaluation "à froid" a lieu 3 à 6 mois suivant la formation.
- L'équipe pédagogique se saisit des résultats afin d'améliorer les sessions suivantes.

Contenu de la formation :

- Le couple marié : séparation, divorce, nullité du mariage, liquidation du régime matrimoniale, prestation compensatoire.
- Le couple lié par PACS.
- Les concubins.
- Les conséquences de la séparation du couple sur les enfants.

L'Équipe pédagogique :

La formation mobilise un.e professionnel.le juriste spécialisé.e, et formé.e à l'animation de formations juridiques, avec une intervenante conseillère conjugale ou psychologue. Leurs missions auprès du public permettent une mise à jour continue et réflexive des compétences théoriques et professionnelles.

Accessibilité

En cas de situation de handicap, notre équipe étudiera les adaptations possibles pour permettre le déroulement et s'assurer du confort de la formation. Délai de prévenance 3 semaines avant la formation.

Compétences visées :

- ▶ développement et perfectionnement des connaissances

Inscription :

- ▶ individuelle ou groupe possible

Prérequis :

- ▶ aucun

Type de formation :

- ▶ présentiel

Durée :

- ▶ 1 journée de 7h

Tarif :

- ▶ 300 € (exonéré de la TVA)

Dates :

- ▶ 23/11/2024

Lieu :

- ▶ Belfort



Comprendre la justice au quotidien

Objectifs pédagogiques :

- Intégrer à sa pratique professionnelle la connaissance et la compréhension du fonctionnement du système judiciaire français.

Méthode et supports pédagogiques :

- La méthode pédagogique est participative avec de forts apports théoriques.
- Rapide évaluation des attentes reçues en amont au début de la formation.
 - Livret pédagogique et supports transmis

Modalité d'évaluation :

- Un questionnaire de pré-formation est transmis aux stagiaires afin de connaître leurs attentes et besoins en rapport avec leurs pratiques professionnelles.
 - Une évaluation "à chaud" est demandée à la toute fin de la formation.
 - Une évaluation "à froid" a lieu 3 à 6 mois suivant la formation.
- L'équipe pédagogique se saisit des résultats afin d'améliorer les sessions suivantes.

Contenu de la formation :

- Ordre administratif.
- Ordre judiciaire.
- Les juges de la famille.
- Les acteurs de la Justice.
- Le coût d'un procès.

L'Équipe pédagogique :

La formation mobilise un·e professionnel·le juriste spécialisé·e, et formé·e à l'animation de formations juridiques, avec une intervenante conseillère conjugale ou psychologue. Leurs missions auprès du public permettent une mise à jour continue et réflexive des compétences théoriques et professionnelles.

Accessibilité

En cas de situation de handicap, notre équipe étudiera les adaptations possibles pour permettre le déroulement et s'assurer du confort de la formation.
Délai de prévenance 3 semaines avant la formation.

Compétences visées :

- ▶ développement et perfectionnement des connaissances

Inscription :

- ▶ individuelle ou groupe possible

Prérequis :

- ▶ aucun

Type de formation :

- ▶ présentiel

Durée :

- ▶ 1 journée de 7h

Tarif :

- ▶ 300 € (exonéré de la TVA)

Dates :

- ▶ 05/12/2024

Lieu :

- ▶ Belfort



Conditions générales de vente

Formations – CIDFF du Territoire de Belfort

INSCRIPTION

Pour vous inscrire, il suffit de transmettre par courrier ou courriel le bon de commande, rempli et signé par un décisionnaire (chef de service, Directeur, responsable de formation ...) et tamponné par votre structure/entreprise. Si vous confiez votre budget formation à un organisme gestionnaire, nous vous prions de bien vouloir nous en informer dès la commande pour éviter toute erreur de facturation.

Pour les formations sur mesure, le CIDFF devra être sollicité 2 mois avant le début de la formation.

CONVOCACTION / CONVENTION

Après réception de votre commande, nous vous adresserons :

- une convention bilatérale en 2 exemplaires, dont une est à nous retourner signée avant le début de la formation. Cette convention rappelle l'objet de la formation, l'identité du (des) participant-e-s, le contenu de la formation, la date de réalisation, le lieu de formation, les horaires, le coût, l'engagement de participation et l'engagement de notre structure à produire une attestation de participation, à l'appui de la copie d'émargement du (des) participant-e-s,
- une convocation au nom du (des) participant-e-s, un plan d'accès à notre Centre de formation.

CONTENU DES PRESTATIONS

L'animation de la formation est confiée à une juriste formatrice salariée de notre structure. Les stagiaires pourront utiliser nos équipements pédagogiques et se verront remettre un support de cours.

TARIFICATION

Le prix des formations correspond à ceux figurant dans nos supports commerciaux en vigueur, défini selon le nombre de participant-e-s d'une même structure/entreprise. Les frais de transport et de restauration des stagiaires ne sont pas compris. Les prix indiqués s'entendent TTC.

FACTURATION

La facturation de l'intégralité de la formation sera effectuée à l'issue de celle-ci. Dans le cas de la mise en place d'une convention de paiement avec un Opérateur de compétences (OPCO), une copie de l'accord de prise en charge de l'action doit être jointe à la commande. La facturation sera directement transmise à l'OPCO concerné, suivant les conditions et à la hauteur du montant de prise en charge par celui-ci. Le solde, excédant le montant pris en charge par l'OPCO, sera facturé au client.

MODE DE REGLEMENT

Par chèque ou virement bancaire à 30 jours fin de mois.

Conformément à la loi de modernisation de l'économie n°2008-776, en cas de non-respect de paiement, nous appliquerons un taux de pénalité selon le taux en vigueur.

L'acceptation de nos offres, implique l'adhésion à nos conditions générales de vente.

REPORT DE STAGE

Le CIDFF du Territoire de Belfort se réserve la possibilité de reporter un stage de formation si le nombre de participant-e-s est insuffisant pour permettre sa conduite pédagogique. Notre structure en informera le client dans les meilleurs délais et proposera alors de nouvelles dates.

En cas d'annulation de la session par le client :

- plus de 15 jours calendaires avant le début de la formation de sera émise,
- entre le 15^{ème} et le 8^{ème} jour calendaires avant le début de la formation, le CIDFF facturera directement au client une indemnité d'annulation égale à 50% du montant de la formation,
- moins de 8 jours calendaires avant le début de la formation, le CIDFF facturera directement au client 100% du montant annulé.

Si les participant-e-s ne se présentent à la session de formation ou abandonne au cours, la facture sera établie et devra être payée comme si les participant-e-s avaient assisté à la totalité de la session.

DROIT D'AUTEUR ET DE REPRODUCTION

La copie, la transmission, l'exploitation et la diffusion totale ou partielle un tiers des supports pédagogiques mis à disposition par le CIDFF du Territoire de Belfort sont interdites. Toute infraction à cette règle pourra l'objet d'une procédure entraînant une demande de dommage et intérêt.

FORMATION CONTINUE

Tous nos stages de formation sont imputables au titre de la formation continue suivant la législation en vigueur.

ENGAGEMENT DU CIDFF DU TERRITOIRE DE BELFORT

Notre structure se soumet à une obligation de moyens pour les formations proposées, dans le respect des objectifs pédagogiques du contenu de formation et des modalités pédagogiques telles que définies dans le programme de formation annuel. Nos formations se déroulent sur des journées de 7 heures comprises en générale entre 9 heures et 18 heures.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Vous pouvez mobiliser votre OPCO
pour la prise en charge financière de votre formation



COÛT DE LA FORMATION :

1 journée **250 €**

2 journées **450 €**

Formations
sur mesure
possibles auprès de
groupes constitués au
sein de la structure
accueillante

Tarif
sur
demande

Nom

Prénom

Téléphone

Email

Employeur

Fonction

Adresse professionnelle

TITRE DE LA FORMATION :

DATE :

LIEU :

Renvoyer le bulletin d'inscription ci-contre au CIDFF départemental concerné
(Coordonnées CIDFF au dos du livret)

FR-CIDFF

Fédération régionale des centres
d'information sur les droits
des femmes et des familles
Bourgogne - Franche-Comté

FNCIDFF

Fédération nationale des CIDFF



